

**REUNION PUBLIQUE EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA CLERY, DU BETZ ET DE L'OUANNE**

La Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO) a décidé de procéder à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui concerne chacune de ses 24 communes membres. Elle souhaite associer à cette démarche les habitants de son territoire. Pour ce faire, une **réunion publique** est organisée **le 21 novembre à 19 h à la salle des fêtes de Chuelles** qui pourra accueillir jusqu'à 160 personnes intéressées. Elle comprendra une présentation de la procédure mais également une discussion avec l'ensemble des acteurs sur les enjeux de cette démarche.

Pour aller plus loin

Planifiant le développement de l'urbanisme et déterminant les règles de construction à partir desquelles les autorisations du sol (permis de construire) sont instruites, le PLUI est un document d'urbanisme commun à l'ensemble des communes qui doit permettre la transcription d'un projet intercommunal d'aménagement s'appuyant sur des choix en termes de démographie, de logements, d'équipements et de préservation des espaces naturels et agricoles. A noter que le PLUI comportera un volet dédié à l'habitat et à sa qualité sur le territoire.

Le document devra être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Montargois en Gâtinais dont l'objet est de définir une stratégie de développement territorial à l'échelle du bassin de vie.

Présentée aux Maires le 25 octobre dernier, la procédure menant jusqu'à l'approbation devrait s'étendre sur un peu plus de deux années durant lesquelles la Communauté de Communes s'appuiera sur un groupement de bureaux d'études spécialisés dans ce type de procédures.

Contact presse :

Marine ANTZENBERGER, responsable communication

Tél : 02 38 95 25 15 - Mail : communication@3cbo.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLERY, DU BETZ ET DE L'OUANNE